

# les cahiers du Développement Social Urbain

N°63 premier semestre 2016

Le sport, nouvelle  
recrue de la politique  
de la ville ?



centre de ressources et d'échanges  
pour le développement social urbain





# éditorial

Alors que se déroule en France, du 10 juin au 10 juillet 2016, le championnat d'Europe UEFA de football, consacrer un numéro des *cahiers du Développement Social Urbain* au thème du sport dans les quartiers en politique de la ville n'est pas anodin. En effet, les écarts sont considérables entre le sport vécu et pratiqué dans les quartiers et le sport professionnel, même si des points communs les réunissent... comme celui des clichés.

Ainsi, dès lors que l'on réunit les termes « sport » et « quartiers », les premières réactions sont généralement de l'ordre du stéréotype et de la représentation, qu'ils soient géographiques, sociologiques ou anthropologiques : suprématie du football, prolifération des *city stades*, solitude des tables de ping-pong, prédominance des garçons sur les filles dans les espaces et les équipements sportifs, idéal du joueur professionnel issu des quartiers, montée des incivilités dans le cadre des rencontres sportives, etc.

## Le sport, un exercice difficile

À ces clichés (aussi bien positifs que négatifs), il convient d'ajouter l'influence des courants hygiénistes qui ont parfois imprégné les politiques publiques et qui voient dans le sport un formidable atout en faveur de la santé, du bien-être et plus largement de l'éducation. Pour les tenants de cette approche, il véhicule tellement de valeurs positives qu'il pourrait résoudre tous les maux de notre société et surtout ceux touchant les quartiers. Ce serait faire abstraction des dérives propres au milieu sportif : esprit de compétition résumé à « qui va gagner ? », avec beaucoup de candidats mais peu d'élus pour devenir un champion, affaires diverses et variées (racisme, discrimination, dopage, violence, corruption, tricheries voire crimes, surmédiatisation). Le sport est donc le reflet de la société dans ses bons et mauvais aspects.

Le sport présente un visage hybride qui n'en facilite pas l'appréhension. Il est singulier qu'un terme recouvre des notions aussi diverses que les équipements nécessaires à ses activités, considérées en elles-mêmes ou pour les services qu'elles rendent, ainsi que ses différentes parties prenantes depuis des associations sportives jusqu'au pratiquant lambda... ce qui en fait d'ailleurs autant un sujet de questions que de réponses.

## Le sport sur le terrain des possibles

Partant de ces constats et débarrassés de ces clichés, nous avons souhaité aborder le sujet, pas aussi simple qu'il n'y paraît, de la place et du rôle du sport dans les quartiers populaires. Alors que les *cahiers du Développement Social Urbain* ont traité à plusieurs reprises de la culture dans les quartiers<sup>1</sup>, des loisirs des jeunes<sup>2</sup>, ou encore des pratiques artistiques<sup>3</sup>, c'est la première fois que la question du sport est analysée en tant que telle dans cette publication. Pour une première, il fallait faire des choix éditoriaux forts car le sujet est vaste voire sans fin. Ainsi, ce numéro tentera de répondre à la question suivante : en quoi le sport (dans ses multiples facettes) peut-il participer à la réduction des inégalités sociales et économiques touchant les quartiers populaires et ainsi être un vecteur de cohésion et de développement social ?

Au vu de nombreuses expériences réussies, on peut sans doute affirmer que le sport est un formidable outil pour « faire avancer les choses », à penser en complément ou en

•••

appui à l'ensemble des politiques publiques. Des solutions existent. Mais elles demandent de l'engagement, du temps, des moyens et une grande capacité d'innovation pour faire autrement, de manière plus transversale et en y associant le plus tôt possible les publics bénéficiaires.

Partant d'une vision réaliste, mais pas pessimiste du sujet, ce numéro – réalisé avec l'appui de Thibaut Desjonquères et Pierre Grousson, consultants au cabinet Pluricité – vise plus précisément à fournir des clés de lecture sur la situation des politiques et pratiques sportives dans les quartiers, ainsi que sur les liens entre politique de la ville et politique sportive. Les différentes contributions de chercheurs, élus, praticiens ainsi que les expériences innovantes, issues des quartiers populaires d'Auvergne-Rhône-Alpes, permettent d'apporter des éclairages et des réponses croisées sur la capacité du sport à être un vecteur de cohésion et de développement social. L'objectif est également que ce numéro donne envie aux acteurs de la politique de la ville d'investir ce sujet et aux acteurs du monde sportif de s'investir dans les quartiers ; et plus largement d'impulser et poursuivre le débat sur ces questions en identifiant les thématiques intéressantes à explorer pour l'avenir.

## Le sport en trois parties

Pour progresser sur le sujet, le numéro s'articule autour de trois parties.

Dans la première, nous apportons des éléments de compréhension sur les liens entre sport, quartier et politique de la ville. Dans quelle mesure l'évolution (polymorphique !) du sport peut-elle accompagner le développement des quartiers prioritaires, et réciproquement ? Alors que le taux d'équipement et le nombre de pratiquants sont inférieurs dans les quartiers par rapport aux moyennes nationales urbaines, quel peut être le rôle des politiques publiques dans la réduction de ces écarts ? Comment les nouveaux contrats de ville prennent-ils en compte cette dimension ? Le travail en partenariat et les collaborations inter-acteurs constituent-ils des points d'appui pour développer le sport dans les quartiers ?

Dans la seconde partie, nous faisons le pari qu'il peut être un formidable facteur d'intégration et de réduction des inégalités dans sa capacité à inventer et créer de la solidarité, même si la partie est loin d'être gagnée et qu'on lui demande parfois plus qu'il ne peut apporter. Pour le démontrer, trois pistes, sous forme de défis, ont été questionnées : celle de l'emploi et de l'insertion professionnelle ; celle de l'apprentissage de la citoyenneté et celle du genre ou de l'appréhension de la place et du rôle respectif des femmes et des hommes dans les pratiques sportives.

Dans la troisième partie, nous nous sommes autorisé quelque liberté par rapport aux usages en cours dans cette publication et nous proposons un exercice de prospective : quel pourrait être le nouveau visage du sport dans les quartiers populaires d'ici trente ans ? Les quartiers font-ils partie des espaces de l'innovation socio-sportive ? Le sport – et notamment les pratiques hybrides non formelles alliant sport et culture – peut-il être un terreau d'expérimentations sur lequel s'appuyer pour irriguer l'ensemble des politiques publiques ? Autant de pistes à découvrir au gré de la lecture de ce numéro qui se termine en donnant la parole aux pratiquants, rencontrés ici et là dans les espaces publics et sportifs de l'agglomération lyonnaise, car c'est bien à partir de leurs besoins que se construira le sport de demain. ■

*Alain Grasset (CR•DSU),  
Thibaut Desjonquères  
et Pierre Grousson (Pluricité)*

---

1 - « Cultures et développement » n°23, 1999 et « Diversité culturelle dans la ville, fondement du lien social », n°34, 2002.

2 - « Loisirs des enfants et des jeunes. Entre demandes ordinaires et offres spécifiques », n°25, 1999.

3 - « Art et territoires : des dynamiques à l'œuvre », n°50, 2009.



# sommaire

## Le sport, nouvelle recrue de la politique de la ville ?

### éditorial

Alain Grasset, Thibaut Desjonquères et Pierre Grousseau ..... 1

### première partie

<i>Le sport prend ses quartiers</i> .....	5
La (re)naissance du sport dans les quartiers, Benjamin Coignet et Thibaut Desjonquères.....	6
Sport dans les quartiers : l'État accompagnateur, Hélène Geoffroy.....	9
Retour vers le futur, le sport dans les contrats de ville, Cody Demont et Pierre Grousseau.....	11
Croiser sport et politique de la ville : Annemasse assume son choix, Julien Beauchot.....	13
Les clubs sportifs à l'épreuve de la politique de la ville ? Dominique Charrier et Jean Jourdan.....	14
L'effet boule de neige du sport, Michaël Lebihanic et Marc Rossillon.....	16

### deuxième partie

<i>Le sport, producteur de solidarité</i> .....	17
L'insertion par le sport : croyances à déconstruire et savoirs à formaliser, François Le Yondre.....	18
Faire du sport pour trouver un emploi, Gwenaëlle Hamon et Judith Verchère.....	21
Critère de recrutement : le sport, LCL et Jean Bagal.....	23
Quand sport et citoyenneté font équipe, Béatrice Clavel-Inzirillo.....	24
Le partage et la transmission comme outils éducatifs, Tarik Toumouch.....	26
Le sport au cœur de l'éducation à la citoyenneté, Pascal Thibault.....	27
Mon collège a craqué... pour le sport, Thibaut Desjonquères.....	28
Intégrer par le sport : les leçons des filles de culture arabo-musulmane, Anne Tatu-Colasseau.....	30
« Ramène ta copine », les filles reviennent sur le terrain, Big Bang Ballers.....	33
Favoriser la pratique sportive des Vénissianes, Benoît Depierre.....	34

### troisième partie

<i>Et si demain le sport...</i> .....	35
Passer du sport-spectacle au sport-rencontre, Gilles Vieille Marchiset.....	36
Art et sport : un îlot de stabilité, Sarah Battegay et Richard Monségu.....	39
Nouvelles pratiques, nouveaux territoires ? Fabien Bressan.....	40
Construire une filière économique du sport dans les quartiers : de la science-fiction ? Le CR•DSU et Pluricité.....	41
Le sport aujourd'hui et demain : les jeunes arbitrent, Fabien Bressan, Sylvain Brun et David Desaleux.....	44

### Bibliographie

Muriel Salort ..... 47

# première partie

*Le sport prend  
ses quartiers*



# La (re)naissance du sport dans les quartiers populaires français

Après être revenu sur l'historique du développement du sport en France, Benjamin Coignet, sociologue et directeur adjoint de l'Agence pour l'éducation par le sport, et Thibaut Desjonquères, directeur du cabinet Pluricité, émettent l'hypothèse de l'existence d'initiatives sportives spécifiques aux quartiers populaires et apportent des pistes de réflexion pour que le sport joue à fond son rôle socio-éducatif sur ces territoires.

Le sport a pris naissance au sein de l'élite sociale de l'Angleterre industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle, dans des collèges. Il a connu par la suite une diffusion planétaire exponentielle : son modèle éducatif et son organisation compétitive ont franchi les frontières pour devenir un vecteur majeur de la mondialisation culturelle. Il s'est diffusé en s'institutionnalisant au sein de fédérations et d'un mouvement olympique qui transcende les nations.

## La diffusion protéiforme du sport

En France, une étape décisive dans le rapprochement entre l'État et les organisateurs « légitimes » du sport fut la promulgation de la loi du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, dite loi Avicé. Cette dernière précise que les fédérations sportives agréées sont chargées de « développer et d'organiser la pratique des activités sportives, d'assurer la formation et le

perfectionnement de leurs cadres bénévoles et de délivrer les titres fédéraux » dans le cadre d'une mission de service public. La charpente institutionnelle est depuis solidement posée et donne une ligne directrice aux fédérations.

Parallèlement à cette mécanique, dès les années 1970, les sportifs se sont diversifiés. Ils ont pris des libertés par rapport aux fédérations sportives et aux espaces de pratique normés : les sports de nature ont connu un pic d'intérêt ; les friches urbaines sont devenues des terrains de jeu stimulants pour la jeunesse qui y a fait naître différentes disciplines sportives et artistiques.

**Des innovations  
sociales par le sport  
ont fleuri**

Le sport a endossé plusieurs finalités sous l'impulsion des pouvoirs publics locaux et d'entraîneurs-éducateurs-animateurs implantés dans des micro-territoires qui ont voulu répondre aux besoins sociaux. Des innovations sociales par le sport ont fleuri, dans un rapport ambigu avec les pouvoirs sportifs nationaux, régionaux et départementaux.

Le sport du dimanche, comme le sport en club compétitif voire de haut niveau, est traversé par des phénomènes qui affaiblissent son action sociale et éducative : racisme, discrimination, dopage, violence, corruption, surmédiation, pour n'en citer que quelques-uns. Sa capacité à inventer et à créer de la solidarité est incertaine : la question de la compétition, qui se résume à « qui va gagner ? », est encore (trop ?) souvent la principale préoccupation irriguant l'action des acteurs du sport et, par ricochet, celle des politiques publiques et des financeurs.

Qu'en est-il de sa diffusion dans les quartiers populaires, dont on dit qu'ils concentrent de nombreux maux de la société et qu'ils génèrent des déviances juvéniles ?

## Le sport dans les quartiers : entre inégalités et spécificités

Y a-t-il, d'abord, des chiffres disponibles, valables et éclairants ? Depuis les années 2000, l'État s'intéresse au recensement des licenciés et des équipements sportifs dans les quartiers prioritaires, pour mesurer le degré des inégalités territoriales d'accès au sport. Ces chiffres sont discutables car le zonage évolue au gré des années et des dispositifs politiques. Les clubs locaux et leurs fédérations ne sont pas tous équipés pour géolocaliser leurs licenciés : les freins idéologiques sont prégnants (par exemple le refus de ficher les pratiquants). L'Observatoire des zones urbaines sensibles précisait en 2011 puis en 2015 que les quartiers prioritaires :

- enregistrent une proportion de femmes licenciées inférieure à celle de leurs homologues masculins (2,9% contre 4,1%) ;
- accueillent moins de 3% des équipements sportifs du territoire national ;
- connaissent une surreprésentation des terrains de proximité et des salles multisports de type « gymnases ».

Et que savons-nous des sportifs non licenciés et occasionnels ? À ce jour, nous ne pouvons l'estimer.

Les chiffres nationaux peuvent donner quelques tendances approximatives, mais ne sont pas suffisants pour comprendre l'ampleur du phénomène sportif de quartier. Bien qu'il soit difficile de chiffrer son étendu, le sport est présent dans les quartiers prioritaires, apprécié et diversifié dans ses formes d'organisation, ses disciplines et ses espaces. On peut y jouer au football dans des clubs, évoluer en vélo sur des pistes cyclables, faire son footing le dimanche matin ou même parfois aller à la patinoire !

Il faut aller sur les territoires et multiplier les observations pour estimer la spécificité sportive des quartiers.

En faisant ce travail, on peut avancer l'hypothèse que les logiques sociales, politiques et institutionnelles qui irriguent les quartiers populaires influent sur le développement du sport et en donnent une certaine coloration. Il suffit de voir comment des pratiques hybrides alliant sport et culture

**Se réinventer pour coller aux problématiques sociales des quartiers**

(le hip-hop, par exemple) ont émergé sous l'impulsion créative de « jeunes de banlieue » pour s'étendre à d'autres territoires. Les quartiers prioritaires sont également source d'une grande attention des représentants des politiques sportives, qu'ils soient d'État, des collectivités locales voire des fédérations sportives qui cherchent à « s'implanter », sans avoir de méthode dans la plupart des cas. Toutes ces logiques donnent l'occasion au sport de poursuivre sa diffusion, mais en se réinventant constamment pour coller aux problématiques sociales des quartiers.

## Des expérimentations locales remarquables

La région Auvergne-Rhône-Alpes dispose d'un vivier d'acteurs ayant expérimenté depuis plus de trente ans des actions sportives dans les quartiers.

On peut citer l'Association sportive des Minguettes, à Vénissieux, qui a fait évoluer la pédagogie sportive des entraîneurs de football au-delà des frontières locales. Grâce à l'appui d'un laboratoire de recherche<sup>1</sup> et de protocoles éprouvés scientifiquement, plusieurs

... ↗



- générations d'enfants ont été encadrées et évaluées dans l'acquisition de compétences psychosociales indispensables à la vie civique. Cette initiative a apporté des connaissances par la suite reprises dans les formations fédérales d'entraîneur. Dans un autre registre, l'association Action basket citoyen s'appuie sur l'attrait pour le basket de rue, discipline qui n'a pas trouvé de soutien au sein de la fédération dans les années 1990, pour tisser un lien avec des jeunes et pour favoriser leur suivi scolaire. À l'aide d'un bus et d'un kit de pratiques, les bénévoles puis les salariés

**Cette diversité permet de (re) découvrir l'utilité sociale du sport**

ont animé les quartiers populaires de la région lyonnaise et ont construit des passerelles vers les clubs locaux.

Les initiatives sportives sont multiples dans les quartiers

prioritaires d'Auvergne-Rhône-Alpes. Elles recouvrent des finalités dispersées (intégration d'habitants dans un club, accompagnement social *via* « l'outil sport », etc.) et des logiques d'émergence différentes : parfois les pouvoirs publics sont impulseurs, parfois les habitants s'auto-organisent sans se raccrocher aux dispositifs. La nébuleuse sportive de quartier a le mérite de montrer la créativité de certains acteurs locaux qui se saisissent du potentiel éducatif du sport pour répondre aux besoins d'un segment de la population. Cette diversité permet de (re)découvrir l'utilité sociale du sport.

## Acteurs du sport/pouvoirs publics : à quand la rencontre ?

Plusieurs conditions sont nécessaires pour voir émerger et perdurer une offre sportive de quartier en phase avec les besoins sociaux.

Tout d'abord, il semble indispensable de repenser la place de tous les acteurs du sport de quartier dans les dispositifs publics. Beaucoup de petits clubs générateurs d'un tissu social de proximité sont réfractaires à la culture écrite des administrations et, par conséquent, méconnaissent voire rejettent les opérations ou appels à projet... alors qu'ils soudent des familles, captent des jeunes en échec scolaire, les mettent en réseau avec des acteurs de l'insertion, et font un travail précieux au quotidien. De l'autre côté, des chargés de mission, animateurs, coordinateurs des contrats de ville méconnaissent les logiques socio-éducatives des clubs sportifs.

Ensuite, les acteurs du sport doivent certainement aussi s'ouvrir sur les politiques sociales, éducatives, de cohésion sociale. Beaucoup de dirigeants de clubs, salariés et bénévoles, rejettent instinctivement les orientations politiques en direction de publics cibles. Il suffit de voir les levées de bouclier du mouvement sportif depuis quelques années sur les financements du Centre national pour le développement du sport qui flèche les subventions en direction de micro-projets dans les quartiers ! Les dirigeants qui rentrent dans cette logique pour reconfigurer leurs actions de club offrent de belles perspectives de développement à leurs associations.

En somme, des espaces de rencontre sont à créer pour permettre aux acteurs du sport dans leur diversité de collaborer avec des acteurs de la jeunesse, du social, de l'insertion par l'économique, de l'éducation au sein des quartiers prioritaires. ■

*Benjamin Coignet  
et Thibaut Desjonquères*

1 - Le Centre de recherche et d'éducation sport et santé. Lire à sur ce sujet, l'article de la présidente fondatrice du Cress, Béatrice Clavel-Inzirillo, p. 24.

# Sport dans les quartiers : *l'État accompagnateur*

Dans cet entretien, Hélène Geoffroy, secrétaire d'État auprès du ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Ville, témoigne des potentialités qu'offre le sport dans les quartiers prioritaires. Elle rappelle que sur ce sujet, comme sur d'autres, la mobilisation du droit commun doit rester la priorité. Elle souligne également le rôle de l'État pour accompagner les mutations sportives à l'œuvre dans les quartiers.

## Quelle est votre perception de la place et du rôle du sport dans les quartiers ?

Le sport est à la fois lieu de formation mais aussi lieu de dépassement de soi. Il permet notamment à notre jeunesse de développer des qualités d'exigence, de rigueur et de vie collective.

La politique publique portée par le gouvernement consiste à faire du sport un vecteur de citoyenneté, un vecteur d'unité nationale et de rayonnement de la France. Dans nos quartiers populaires, les clubs sportifs sont des acteurs importants de la cohésion sociale et peuvent également être porteurs d'insertion professionnelle.

## Comment les politiques publiques abordent-elles la question du sport dans les quartiers ?

Les orientations dans nos politiques publiques sont les mêmes sur tout le territoire national dans la mesure où l'enjeu justement est que le droit commun s'exerce complètement dans nos quartiers populaires. L'accès à la pratique reste insuffisant

dans les quartiers de la politique de la ville. Ainsi, à titre d'exemple, fin 2013, les quartiers en politique de la ville n'abritaient que 3% d'équipements, alors que ces mêmes quartiers accueillent 7% de la population française.

Les politiques publiques sportives au sein des quartiers populaires doivent donc allier la question du rattrapage en termes d'équipements sportifs et en termes de promotion de l'adhésion aux clubs, notamment pour nos adolescents.

## Quels sont les points de convergence entre les politiques sportives et la politique de la ville ?

Les politiques sportives de droit commun intègrent la géographie des quartiers de la politique de la ville dans leurs orientations. Le CNDS (Centre national pour le développement du sport) investit 19 millions d'euros sur 23 millions d'euros dont il dispose dans les quartiers prioritaires. Dans le cadre du CIEC (Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté) du 6 mars dernier, l'État a décidé de créer 400 postes supplémentaires d'éducateurs sportifs aux 1 000 déjà programmés. Il participe ainsi à ce mouvement de





- fond d'accompagnement des jeunes de nos quartiers populaires.

Les clubs sportifs et les fédérations expriment un besoin de formation de l'ensemble de leurs animateurs et éducateurs. Les éducateurs sportifs sont aussi demandeurs de pouvoir transmettre, aux côtés de l'exigence de la pratique sportive, les valeurs républicaines qui fédèrent. En cela les dispositifs de la politique de la ville ont développé des outils déclinés dans toutes les formations fédérales, initiales et continues, à destination des éducateurs sportifs, des officiels ou des bénévoles.

Les nombreuses mesures contenues dans l'opération « citoyens du sport<sup>1</sup> » permettent d'apporter des outils concrets en termes d'accompagnement et de formation. Je souhaite souligner ainsi la création de 400 emplois supplémentaires d'éducateurs, la formation de 1 500 jeunes en insertion dans les métiers du sport dans le cadre du programme SÉSAME<sup>2</sup> ou encore 15 000 missions de service civique dans le champ du sport.

## Quels sont les leviers à disposition de l'État pour contribuer à réduire les inégalités sociales *via* le sport ?

Des clubs sportifs et des associations se sont engagés depuis de nombreuses années sur le champ de l'insertion sociale et professionnelle. Très souvent, la première étape est de qualifier les entraîneurs et les éducateurs. C'est toute la vocation du dispositif SÉSAME. Par ailleurs, de plus en plus de clubs mettent en lien entraînement et résultats scolaires, s'assurant que les élèves prennent au sérieux les temps scolaires. Enfin, certains vont plus loin – et je souhaite que nous puissions conventionner avec eux – en s'inscrivant dans des partenariats avec les acteurs économiques pour aider leurs licenciés à s'insérer dans le monde professionnel. Sport dans la Ville et l'Apels (Agence pour l'éducation par le sport), le Maillot bleu de l'emploi de la fondation FACE (Fondation agir contre l'exclusion) sont autant d'exemples à mettre en valeur. ■

*Hélène Geoffroy*

1 - Ce programme est l'une des mesures prises par le gouvernement à l'issue du CIEC du 6 mars 2016 (NDLR).

2 - SÉSAME (Sésame vers l'emploi pour le sport et l'animation dans les métiers de l'encadrement) permet d'accompagner des jeunes, âgés de 16 à 25 ans, dans le champ du sport et de champ de l'animation, rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle et résidant au sein d'un quartier politique de la ville. L'objectif consiste, dans le cadre d'un parcours individualisé, à favoriser leur accès à un emploi dans le sport ou l'animation par l'obtention d'une qualification (NDLR).

# Le partage et la transmission comme outils éducatifs

L'Alouette des Gaules est la plus vieille association sportive de l'Ain. Créée à Bourg-en-Bresse au lendemain de la guerre franco-prussienne dans l'objectif que les citoyens puissent participer à la défense du territoire, elle œuvre aujourd'hui auprès des jeunes Burgiens pour perpétuer esprit de solidarité et éducation à la citoyenneté. Tarik Toumouch, éducateur sportif, nous décrit comment le club aborde ces enjeux.

L'Alouette des Gaules est un monument à Bourg-en-Bresse. Son histoire est riche de glorieux champions, d'adhérents passionnés et de projets partagés. Aujourd'hui, elle retrouve une vocation d'ouverture à des pratiques sportives diversifiées après avoir cantonné son activité à la seule lutte gréco-romaine pendant de nombreuses années. Ce retour aux sources est un des signes de sa vitalité et de son engagement auprès des habitants des quartiers prioritaires du territoire dans sa volonté de s'adapter aux demandes des pratiquants.

## La citoyenneté et le vivre-ensemble, des valeurs transmises de génération en génération

Le sport est un outil magique pour mobiliser les jeunes. Il permet de créer un espace commun où l'on se découvre, s'affronte, se reconnaît puis se fait confiance. Autant d'ingrédients indispensables à la mise en place des actions proposées par le club aux jeunes du territoire.

La lutte n'est pas un exutoire à la violence résultant de certaines situations vécues. Elle prône au contraire des valeurs individuelles (dépassement de soi, travail, adversité) qui se transforment rapidement en valeurs collectives de partenariat, d'encouragement et d'ouverture aux autres<sup>1</sup>. L'apprentissage des règles de vie collective au sein d'un club permet d'exporter dans sa vie quotidienne ces mêmes

valeurs. L'entité associative permet le mélange des populations quelles que soient leurs origines géographiques et leurs différences d'âge, instaurant ainsi une transmission constante de cet esprit dans tous les moments forts du club : compétitions, assemblées générales, événements festifs... L'implication bénévole d'anciens pratiquants dans l'encadrement des plus jeunes est également une formidable passerelle de savoir-être. Le sport devient donc un prétexte à la rencontre de l'autre où le rôle de l'éducateur n'est plus celui de fabricant de champions mais celui de guide pour ouvrir les yeux des jeunes au monde.

## Des solutions innovantes pour lutter contre le manque de moyens

Pourtant, la seule pratique sportive n'est plus suffisante pour répondre à des problématiques sociales parfois difficiles. S'y ajoutent des difficultés matérielles dans le contexte général de baisse des moyens alloués aux associations. L'Alouette propose donc des solutions pour « faire autrement ». Elle multiplie les partenariats avec les services de la collectivité, les centres sociaux et les médiateurs des bailleurs sociaux. Partant du constat que des « jeunes à problèmes » n'avaient pas le même comportement face aux éducateurs sportifs, ces différents acteurs se sont réunis pour échanger sur des outils et méthodes croisés afin d'aboutir à des actions communes qui dépassent le cadre de la lutte et répondent aux attentes de ce public (futsal, activités estivales, projet de court métrage).

Tout ceci ne va pas sans difficultés, entre l'absence totale de formation au « vivre-ensemble » des éducateurs sportifs et le manque de légitimité renvoyée sur certains sujets (l'éducateur sportif fait du sport et n'a pas à s'exprimer sur la citoyenneté, la jeunesse, l'emploi, etc.). Il faut donc sortir des cadres, chercher à mutualiser les moyens entre acteurs du social et du sport, et prouver sa légitimité. Autant de défis à relever pour des actions durables et efficaces dans le temps. ■

**Sortir des cadres, chercher à mutualiser les moyens et prouver sa légitimité**

Tarik Toumouch

<sup>1</sup> - La diversité culturelle des pratiquants de lutte reflète ainsi les différentes vagues d'immigration : des champions d'origine nord-africaine durant les années 1990 jusqu'aux communautés des pays d'Europe de l'Est, arrivées dernièrement, qui ont une véritable culture de la lutte (Tchéchénie, etc.).

# troisième partie

*Et si demain  
le sport...*



# Nouvelles pratiques, nouveaux territoires ?

Alors que le sport est considéré comme vecteur d'insertion et de cohésion sociale, on constate que c'est dans les quartiers populaires que la pratique sportive est la plus faible. Ne peut-on alors pas imaginer repenser l'offre sportive dans ces territoires en s'appuyant sur de nouvelles formes d'expression corporelle ? Faisant suite aux rencontres qu'il a eues avec des traceurs (pratiquants du Parkour), Fabien Bressan, chargé de mission au CR•DSU, évoque ce que les pratiques dites « libres » interrogent sur la manière de voir la ville.

La faible fréquentation des équipements et des structures sportives dans les quartiers s'explique par plusieurs facteurs : ressources limitées pour l'accès aux licences, sous-équipement ou obsolescence, rejet de l'esprit de compétition, etc. En miroir, et même si cela reste difficile à quantifier, on assiste à un développement des pratiques sportives libres, qui empruntent souvent aux cultures urbaines, à la danse et à la musique (voir article ci-avant). Pour beaucoup – un public certes plutôt jeune et masculin – elles sont attirantes car moins contraignantes et plus flexibles que les pratiques traditionnelles. Elles sont donc un gage de liberté, tout en conservant des valeurs de rencontre et de partage.

## Des pratiques qui interrogent l'espace public et les relations sociales

L'espace public, comme lieu de rassemblement libre et a-territorial, est un terrain de jeu. C'est ainsi que le perçoivent les pratiquants de nouveaux sports, souvent adaptés de pratiques existantes plus normalisées (*street golf*, basket de rue, *street workout*, etc.). Ils sont l'expression d'un besoin de faire du sport couplé à celui de rencontrer d'autres personnes, dans un usage alternatif, voire transgressif (mais non illégal) de l'espace public<sup>1</sup>, qui permet à chacun de se réapproprier son espace connu, son « devant chez soi ».

Ces disciplines non compétitives favorisent les valeurs d'entraide, de transmission et de liberté et ainsi rapprochent des publics différents, comme en témoigne un traceur : « *Marcher à quatre pattes dans la boue quand il pleut est la même chose qu'on habite aux Minguettes ou à Bellecour.* » Le Parkour l'illustre bien. En France, il porte encore une image de « cité », issue des représentations liées à ses premières médiatisations. Pourtant la mixité sociale des pratiquants y est aujourd'hui très forte, même si des progrès restent à faire pour une ouverture à un public plus féminin.

## Le besoin de sortir des cadres et l'hybridation des genres

Ces pratiques répondent à un besoin de sortir de l'institution, de retrouver une forme de liberté, de jouir de son corps et de son territoire comme on l'entend, en dehors des règles et normes souvent imposées par la compétition. Ce que la plupart des clubs ou fédérations n'arrivent pas à faire. Pour autant les pratiquants ressentent le besoin de se regrouper, de se fédérer. Certains en profitent pour se professionnaliser, créer des associations et des écoles au sein desquelles le débat est vif entre : les partisans de l'esprit de liberté totale originel ; ceux d'un encadrement minimum nécessaire au développement et à la reconnaissance de la pratique, à la sécurisation des pratiquants et au report des compétences acquises transférables à d'autres domaines du quotidien ; et ceux de l'institutionnalisation reproduisant celle des sports traditionnels avec son cortège d'affiliations, réglementations, compétitions...

**Jouir de son corps et de son territoire comme on l'entend**

L'enjeu pour le futur se trouve donc peut-être dans les liens entre disciplines. Cette hybridation des genres, à cheval entre sport et culture, favoriserait la création de communautés de loisir<sup>2</sup> partageant vision et valeurs, une sorte d'esprit commun sur le fait que la ville et tous ses quartiers peuvent être un espace de liberté. ■

Fabien Bressan

1 - Gibout C. et Lebreton F., « Cultures juvéniles et loisirs sportifs de rue : une approche par l'espace public », *Agora* n° 68, 2014, p.71.

2 - Vieille Marchiset G., Prévitali C. et Coignet B., « Le Parkour : approche ethnographique de communautés juvéniles de loisirs dans la ville », *Agora* n° 68, 2014, p. 85.

## Pour aller plus loin...

Ces éléments bibliographiques viennent en complément des références citées dans les articles de ce numéro. Les documents signalés sont consultables au CR•DSU.

 Les documents existants en version électronique sont téléchargeables à partir de la version numérique de cette bibliographie sur [www.crdsu.org](http://www.crdsu.org)

### ■ Sports dans les quartiers

#### Clubs sportifs en banlieue. Des innovations sociales à l'épreuve du terrain

VIEILLE MARCHISET Gilles,  
COIGNET Benjamin

*Presses Universitaires de Strasbourg, 2015, 178 p.*

Cet ouvrage, issu d'une recherche de terrain menée pendant trois ans auprès des organisations sportives des quartiers populaires, explore les contraintes et les ressources du sport associatif en s'appuyant sur l'étude du processus d'innovation sociale. L'objectif : comprendre les atouts et les limites du sport dans ses ambitions socio-éducatives en banlieue.

#### Des sports et des jeunes

*Agora débats/Jeunesses n°68, 2014*

Ce numéro donne à voir la pluralité des pratiques sportives des jeunes qu'elles soient organisées (en clubs) ou libres (terrains de sport, espaces publics, sports de nature...). Il met en perspective la réalité de ces pratiques actuelles et interroge les contradictions que celles-ci opposent aux modalités traditionnelles de perception de l'univers sportif.

#### L'accès des jeunes aux loisirs, aux sports et à la culture

*Les Échos des ateliers permanents du CR•DSU n°9, décembre 2012, pp. 14-17*

Dans ce chapitre, Gilles Vieille Marchiset explique pourquoi la

fréquentation des équipements socioculturels, culturels ou sportifs, de même que les pratiques, restent fortement inégalitaires pour les jeunes des quartiers populaires.

Puis des expériences locales sont présentées et interrogent plus globalement l'offre existante sur les territoires et les modalités d'intervention mises en œuvre en direction de ces publics.

#### Le sport en banlieue. Résultats de l'enquête auprès des élus de l'association

*Ville & Banlieue de France, 07/2011, 8 p.*

Cette enquête fait un état des lieux du sport en banlieue, de ses pratiques, de ses besoins humains et financiers, des objectifs des politiques municipales mises en place dans ce domaine, des expériences réussies et des projets innovants portés localement.

#### Le sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques

GASPARINI William,  
VIEILLE MARCHISET Gilles

*Presses Universitaires de France, 2008, 176 p.*

Cet essai constitue tout à la fois une contribution à une sociologie du sport dans les quartiers populaires et une sociologie de l'action publique par le sport, en l'illustrant d'enquêtes récentes.

Il se fonde sur l'analyse des pratiques sociales (les sports organisés ou non), des dispositifs publics (État et collectivités territoriales) et des représentations à propos des fonctions sociales du sport.

#### Les « fouteux » de Voutré

FAURE Jean-Michel

*Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 80 / n°1, 1989, pp. 68-73*

L'observation du club de football de Voutré permet de comprendre les rapports particuliers que les classes populaires entretiennent avec la pratique sportive : mélange de méfiance à l'égard des exigences éthiques de sérieux et d'effort imposées par tout apprentissage méthodique et goût marqué pour le côté ludique et collectif de ce jeu.

### ■ Le sport, facteur d'intégration

#### Sport(s) et social

*Informations sociales n°187, janvier-février 2015, 144 p.*

Ce numéro analyse les inégalités en termes de pratiques sportives et d'équipements dans la société française, et les politiques qui ont été mises en œuvre jusqu'à aujourd'hui pour tenter de les corriger et d'affermir le lien social. Il interroge les enjeux éducatifs du sport et son impact sur les représentations stéréotypées.

#### Le sport : un trait d'union ?

*VEI Diversité n°171, 1<sup>er</sup> trimestre 2013*

Le sport a une fonction éducative au sens fort du terme, mais aussi une dimension culturelle et identitaire. Ce numéro donne à voir les pratiques sportives dans divers territoires (quartiers, rues, clubs) et nous éclaire sur leurs impacts face aux questions de genre, de diversité, d'insertion professionnelle.

... ➔

••• ☺ **Dons et transmission au féminin dans les expériences de loisir. Le cas des quartiers populaires en France**

TATU-COLASSEAU Anne,  
VIEILLE MARCHISET Gilles

*Revue du MAUSS 1/2012 (n° 39),  
pp. 377-389*

Cet article explore le rôle clé des femmes en tant que « passeuses » d'un loisir plus individuel et moderne, opposé à celui, plus traditionnel, qui peut être incarné par le sport collectif. S'appuyant sur des enquêtes menées dans les quartiers populaires, les auteurs montrent la diversité des expériences de loisir vécues selon les générations et le sexe, pour ensuite se centrer sur les modes de transmission et de passage de l'intérêt pour des pratiques récréatives et culturelles.

**Sports, genre et jeunesse populaire : le rôle central des professionnels**

GUÉRANDEL Carine

*Agora Débats/Jeunesse n°59, 2011,  
pp. 93-106*

Cet article montre que les modèles de genre véhiculés par les éducateurs sportifs, auprès des jeunes des quartiers populaires, et leurs modalités d'apprentissage agissent sur les pratiques des garçons et des filles, sur leur rapport à l'activité et sur leur comportement de genre.

☺ **L'éducation par le sport face au chômage**

LE YONDRE François, BODIN Dominique, ROUSSEL Peggy,  
ROBENE Luc

*Les Sciences de l'éducation -  
Pour l'Ère nouvelle 3/2010 (vol. 43),  
pp. 37-53*

Cet article interroge le sport comme moyen de faire face à l'expérience déstructurante du chômage total, à partir d'entretiens menés auprès de chômeurs engagés dans un stage de redynamisation par le sport et

de chômeurs ayant une pratique sportive spontanée. Il analyse le caractère éducatif du sport au sens où il permet l'incorporation de normes et de valeurs corporelles et relationnelles.

**Intégration par le sport : représentations et réalités**

FALCOZ Marc,  
KOEDEL Michel

*L'Harmattan, 2005, 270 p.*

À travers leurs regards sociologique, ethnologique et historique, les auteurs présentent les résultats de leurs recherches sur l'intégration par le sport, à travers l'immigration, les quartiers sensibles, le milieu carcéral. Ils remettent en cause le discours dominant des acteurs du monde politique et associatif : même si les effets de la pratique sportive ne sont pas négligeables, ils dépendent du contexte de leur organisation, des caractéristiques et des compétences de ceux qui les mettent en œuvre.

■ **Quelques structures ressources**

**Pôle de ressources national « Sport éducation mixités et citoyenneté »**

Cet organisme dépendant du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports est un outil de mutualisation, de conseil, d'expertise et de formation, en matière de sport.

À voir en particulier, les actes de « Jéudis de l'éducation et de l'insertion par le sport » :

- Au cœur des projets d'éducation, d'insertion et de prévention par le sport. Quelles stratégies et clés opérationnelles pour intervenir dans les quartiers urbains prioritaires ? 2012
- Sport, filles et cités : un enjeu de cohésion sociale ? 2010

- L'intervention sociale et le mouvement sportif : quels rôles respectifs et quels partenariats à construire ? 2008  
[www.semcsports.gouv.fr/outils-education-et-insertion-jeis](http://www.semcsports.gouv.fr/outils-education-et-insertion-jeis)

**Agence pour l'éducation par le sport (Apels)**

Cette association met en réseau les acteurs de terrain qui contribuent à la réussite éducative, l'insertion des jeunes et le vivre-ensemble. Elle révèle, accompagne et diffuse les pratiques innovantes d'éducation par les activités physiques et sportives, notamment dans les quartiers, et est à l'origine du mouvement « Fais-nous rêver ».  
[www.educationparlesport.com](http://www.educationparlesport.com)

**Sport dans la ville**

Association dont l'objectif est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle par le sport. Elle vise les jeunes de 7 à 25 ans et propose des animations au cœur des quartiers.  
[www.sportdanslaville.com](http://www.sportdanslaville.com)

**Ufolep**

La fédération sportive multisports de France  
Voir la revue *En jeu, une autre idée du sport*, et notamment le n°20 de février 2016 consacré au sport dans les quartiers.  
[www.ufolep.org](http://www.ufolep.org)

**Urban Globe Trotters**

Regarder la vidéo de la comédie musicale et sportive de la compagnie Antiquarks, à Vénissieux en 2011 :  
<http://www.antiquarks.org/participatif/urban-globe-trotters/#>

Muriel Salort



## Le CR•DSU, un lieu ressource et de mise en réseau sur le développement social urbain ●

Le centre de ressources pour le développement social et urbain (CR•DSU) est destiné aux acteurs s'inscrivant dans un objectif de cohésion sociale dans un territoire. Créée en 1993, l'association s'adresse à l'ensemble des acteurs (professionnels ou non) de la politique de la ville et de la cohésion sociale : professionnels, élus, institutionnels, partenaires locaux, réseaux associatifs, chercheurs, formateurs...

Le CR•DSU est une association loi 1901 dont le conseil d'administration comprend des personnes morales (collectivités territoriales, associations régionales ou locales, bureaux d'études...) et des personnes physiques (professionnels du secteur). Le fonctionnement de l'association est assuré par le soutien de plusieurs partenaires : État, conseil régional, Lyon Métropole, La Métro (agglomération grenobloise), Caf du Rhône.

## Qualifier, accompagner et mettre en réseau les acteurs ●

Différents espaces de travail collectifs permettent aux acteurs, qu'ils soient professionnels ou non, de partager leurs questionnements, leurs expériences, et de rechercher des réponses pertinentes pour conduire des démarches de développement social et urbain. Ils permettent de construire le débat sur la politique de la ville et son évolution. Soutenus par des experts, ils contribuent à la qualification des professionnels et à l'adaptation de leurs interventions. Le centre de ressources facilite ainsi la mise en réseau pour une meilleure coopération et complémentarité des différentes familles d'acteurs.

*Nos actions : des rencontres régulières d'échanges, des ateliers thématiques, des appuis techniques et méthodologiques, des réponses individuelles via un service questions-réponses.*

## Valoriser et capitaliser des pratiques locales ●

Le centre de ressources apporte des informations, des références, des fiches d'expérience, des éléments de connaissance fondés sur la mémoire de la politique de la ville et son actualité, notamment régionale. Il est en veille permanente sur les pratiques locales et sur les questions émergentes. Le recueil et la synthèse de l'information sont au cœur de nos métiers. Les relations avec les chercheurs constituent un mode de travail privilégié.

*Nos supports de diffusion : Sites & Cités (la lettre d'information du CR•DSU), deux publications thématiques (les cahiers du Développement Social Urbain, Les Échos des ateliers du CR•DSU), des fiches d'expérience, l'alimentation en continu du site Internet, une sélection mensuelle des articles, revues et ouvrages indispensables, un fonds documentaire comprenant 8 000 références.*

# Adhérez au CR•DSU

## Pourquoi adhérer ?

- Soutenir le développement de l'association et marquer son attachement aux enjeux du développement social et urbain.
- Bénéficier des services, du savoir-faire du CR•DSU :
  - Réception gratuite des revues semestrielles *les cahiers du Développement Social Urbain*, *Les Échos des ateliers du CR•DSU* et de la lettre bimestrielle *Sites & Cités*,
  - Invitation en priorité aux manifestations organisées par l'association,
  - Service documentaire à votre disposition, avec le prêt d'ouvrages et la sélection documentaire mensuelle,
  - Accès à la fonction de conseil et de mise en relation avec des personnes ressources, en appui à vos projets locaux.
- Profiter du potentiel du réseau du CR•DSU, pour faciliter entre autres vos contacts et échanges entre acteurs.
- Participer à la définition des orientations de l'association : vous êtes un relais privilégié pour ajuster nos propositions.

## Barème des adhésions

Consultez le site :  
[www.crdsu.org](http://www.crdsu.org)





**AUVERGNE – RhôneAlpes**

**GRANDLYON**  
la métropole

